

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT
A NICE (06000), 10 Boulevard du Parc Imperial
- UN APPARTEMENT (LOT 3) AU RDC avec jardinet privatif
- UNE CAVE (LOT 22)

ADJUDICATION JEUDI 11 DECEMBRE 2025 à 9H

AU PALAIS DE JUSTICE DE NICE, PLACE DU PALAIS A NICE
LE MINISTERE D'UN AVOCAT AU BARREAU DE NICE EST OBLIGATOIRE POUR ENCHERIR.

CETTE VENTE A LIEU A LA REQUETE DE : La société dénommée «**BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE**», société anonyme coopérative de banque populaire à capital variable régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, ayant son siège social à NICE (AM), 457 Promenade des Anglais, immatriculée au RCS NICE sous le n°058 801 481, prise en la personne de son Directeur Général en exercice, **venant aux droits de la Banque Populaire Côte d'Azur**, en vertu d'un traité de fusion absorption approuvé le 22 novembre 2016 - Ayant pour Avocat : la SELARL D'AVOCATS ROUILLOT- GAMBINI, du barreau de NICE.

DESIGNATION : Dans un ensemble immobilier situé à NICE (06000), 10 Boulevard du Parc Impérial cadastré section MH n°223 pour une contenance de 08a 05ca : Au rez-de-chaussée du bâtiment principal, à gauche, un **APPARTEMENT (lot 3)** de cinq pièces principale et la jouissance d'un jardinet privatif - L'appartement se compose aujourd'hui, tel que cela ressort du PV descriptif dressé par le commissaire de justice le 27/02/2025 : d'une entrée,

d'un long couloir de dégagement qui dessert face à la porte d'entrée un grand séjour ouvert avec une cuisine ouverte, sur la droite un couloir de dégagement qui dessert un placard à droite, sur la droite deux chambres, une salle de bains, sur la gauche deux chambres - **Une CAVE (lot 22)** au sous-sol du bâtiment principal portant le n°8 du plan.

SUPERFICIE : 125,53m². Le bien est **occupé**.

Le syndic de l'immeuble est le cabinet CITYA DALBERA, 4 rue Delille à NICE (06300) -
tél : 04 93 85 22 27.

Mise à prix :

DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS
250.000 €

[Consignation par chèque de banque de 25.000 € libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre ou caution bancaire] Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal Judiciaire de NICE le 7 mai 2025 - RG 25/00066 - Le cahier des conditions de vente est consultable au greffe du Tribunal Judiciaire et au cabinet d'avocats ci-dessus mentionné.

VISITES sur place sous la conduite de la SCP BENABU et BAUCHE, Commissaires de justice associés à NICE (06) : Lundi 24 novembre 2025 de 10h à 11h - Lundi 1^{er} décembre 2025 de 14h à 15h - Il est inutile de prendre rdv. LA SELARL ROUILLOT - GAMBINI